



Honoraires sur les transactions

CARTE N° : CPI 9742 2017 000 019 68 – CCI de ST PIERRE

TRANSACTION SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE SANS MANIEMENTS DE FONDS

HONORAIRES SUR PRIX DE VENTE*

De 0 à 50.000 €	15 % TTC du prix net vendeur
De 50.001 à 100.000€.....	12,5 % TTC du prix net vendeur
De 100.001 à 150.000 €	11,5 % TTC du prix net vendeur
De 150.001 à 200.000 €	10,5% TTC du prix net vendeur
De 200.001 à 250.000 €	10 % TTC du prix net vendeur
De 250.001 à 300.000 €	9,5 % TTC du prix net vendeur
De 300.001 à 350.000 €	9 % TTC du prix net vendeur
De 350.001 à 1.000.000 €	8,5 % TTC du prix net vendeur
>1.000.001 €.....	8 % TTC du prix net vendeur

Vente de terrains à bâtir..... 10 % du prix net vendeur

Si succession et/ou donation..... Honoraires de base + 5% TTC du prix net vendeur

Quel que soit le prix de vente les honoraires sur la transaction ne pourront être inférieurs à 7 000 € TTC

Commission à la charge du vendeur sauf convention expresse

HONORAIRES SUR LA LOCATION (Transaction et Gestion) *

· Location à usage d'habitation

L'entremise immobilière imputable au bailleur se monte à 100 €

ZONE NON TENDUE

8€ TTC/m² (visite, constitution de dossier et rédaction de bail) + 3€ TTC/m² (état des lieux) par partie

ZONE TENDUE

10€ TTC/m² (visite, constitution de dossier et rédaction de bail) + 3€ TTC/m² (état des lieux) par partie

ZONE TRES TENDUE

12€ TTC/m² (visite, constitution de dossier et rédaction de bail) + 3€ TTC/m² (état des lieux) par partie

· Location à usage commercial et professionnel

3 mois de loyer TTC pour le preneur

· HONORAIRES EDL HORS MANDAT

A usage habitation 3€ TTC/m² par partie

A usage commercial 75% du montant du loyer pour le preneur.

ESTIMATION*

Gratuite avec prise de mandat

Sans prise de mandat : Sur tout le département 250 Euros TTC + 50 Euros TTC frais de déplacement
Soit 300€ TTC tout compris.

REDACTION PROJET BAIL COMMERCIAL

Rédaction projet de bail commercial : 300€ TTC

REDACTION AVENANT AU BAIL D'HABITATION, COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

Rédaction de l'Avenant : 300€ TTC

***Applicables au 09/2025**

EURL CG Transaction au capital de 10.000 Euros - 70 Rue Suffren Résidence les Cytises Local 1 Bat A - 97410 St Pierre- Tél 0692.670.691

Fax 02.62.347.347 N° SIRET 500 800 248 . APE : 6831Z - Carte Professionnelle N° CPI 9742 2017 000 019 168 CCI La Réunion

Garantie financière sans maniement de fonds : 110.000 Euros VERSPIEREN – ALLIANZ : 8 Av du Stade de France – 93210 St Denis

Assurance RCP : VERSPIEREN – ALLIANZ Police n° 8527128



Honoraires gestion location*

CARTE N° : CPI 9742 2017 000 019 168 – CCI de ST PIERRE
TRANSACTION SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE SANS MANIEMENTS DE FONDS

Honoraires de gestion (sur toutes les sommes encaissées).....7,5 % HT soit..... 8.14 %TTC/mois
Garantie des Loyers Impayés (sur le montant du loyer).....2.50 % TTC/mois

Honoraires sur Travaux

Jusqu'à 400€ TTC...25 € TTC
De 400€ à 1.000€ TTC.....50 € TTC
Supérieur à 1.000€ TTC.....6 % TTC

Prestations Administratives

Frais Administratifs Mensuels 3.80 € TTC
Duplicata de quittance, contrat location et autres documents (EDL,...)..... 9 € TTC/Doc.
Frais de mise en demeure pour loyers impayés 15 € TTC
Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier 99 € TTC
Frais pour élaboration et transmission du dossier contentieux au tribunal320 € TTC
Suivi de sinistre.....60 € TTC
Frais de renouvellement de baux (locataire et propriétaire)..... 99 € TTC
Déclaration des revenus Fonciers 70 € TTC
Clôture de compte d'une location en cours avec restitution du dossier...250 € TTC

Paielement des loyers

Du 1^{er} au 5 de chaque mois en totalité (loyer, charge et TEOM)
Pour tout retard de paiement de plus de 10 jours, une pénalité de 10% du montant du loyer sera appliquée au locataire.

***Applicables au 09/2025**